

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil municipal de Montcerf-Lytton, tenue le lundi 5 novembre 2018 à 19h30 au deuxième étage du centre communautaire situé au 16, Principale nord à Montcerf-Lytton.

Présences : Madame Christianne Cloutier, conseillère  
Madame Marilyn Brunet, conseillère  
Monsieur Michel Dénomme, conseiller  
Monsieur Serge Lafontaine, conseiller  
Monsieur Claude Desjardins, conseiller  
Monsieur Ward O'Connor, maire suppléant

Absence motivée : Monsieur Alain Fortin, Maire

Madame Cindy Céré exerce les fonctions de secrétaire.

### **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Le quorum est vérifié et l'assemblée débute à 19h30. Monsieur Ward O'Connor, maire suppléant, déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous.

### MOMENT DE RÉFLEXION

### **2018-11-260** LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Lafontaine et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté et modifié. Le point varia demeure ouvert.

Adoptée à l'unanimité

### **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX ET DES COMPTES DE LA PÉRIODE**

### **2018-11-261** ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX (PÉRIODE OCTOBRE 2018)

Il est proposé par le conseiller Claude Desjardins et il est résolu d'adopter les procès-verbaux suivants et ce pour la période du mois d'octobre 2018 :

- 1- Procès-verbal de l'assemblée du 2 octobre 2018
- 2- Procès-verbal de l'assemblée du 10 octobre 2018

Adoptée à l'unanimité

### **2018-11-262** ADOPTION DES RAPPORTS- PÉRIODE DU MOIS D'OCTOBRE 2018

Il est proposé par la conseillère Christianne Cloutier et il est résolu d'adopter les rapports suivants et ce pour la période du mois d'octobre 2018 :

- |  |              |
|--|--------------|
| 1- Comptes à payer- octobre 2018 :         | 97 662.74\$  |
| 2- Comptes payés- octobre 2018 :           | 121 147.78\$ |
| 3- Liste des salaires nets- octobre 2018 : | 35 435.16\$  |
| POUR UN TOTAL DE :                         | 254 245.18\$ |

Adoptée à l'unanimité

### **Certificat de disponibilité**

Je soussignée Cindy Céré, directrice générale adjointe et secrétaire-réceptionniste de la municipalité de Montcerf-Lytton certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus sont engagées.

*Cindy Céré*

Directrice générale adjointe et secrétaire-réceptionniste

### **DEMANDES ET DÉCISIONS**

#### **2018-11-263 COMPTE COURANT DESJARDINS- MODIFICATION DES SIGNATAIRES**

CONSIDÉRANT QUE pour le compte courant à la Caisse populaire, les signataires désignés sont : Monsieur le Maire Alain Fortin et Madame Liliane Crytes, directrice générale;

CONSIDÉRANT l'absence de la directrice générale, Liliane Crytes;

CONSIDÉRANT QUE Madame Cindy Céré est au poste de directrice générale;

CONSIDÉRANT QUE Madame Véronique Danis est au poste de directrice générale adjointe;

CONSIDÉRANT QUE le maire monsieur Alain Fortin sera en retour progressif à partir du 7 novembre 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Lafontaine et il est résolu de demander à la Caisse populaire Desjardins d'enlever le nom de madame Liliane Crytes et d'ajouter le nom de madame Cindy Céré et Véronique Danis comme signataires. Il est de plus résolu d'ajouter le nom du maire suppléant Monsieur Ward O'Connor comme signataire également.

Adoptée à l'unanimité

#### **2018-11-264 MAÎTRE DE POSTE- DÉPART À LA RETRAITE**

CONSIDÉRANT QUE la maître de poste nous a remis une lettre nous avisant de son départ à la retraite en date du 31 décembre 2018;

CONSIDÉRANT QUE le conseil doit procéder à l'embauche d'une nouvelle ressource pour pourvoir au poste;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Desjardins et il est résolu de :

- Mettre fin à l'emploi de la maître de poste en date du 31 décembre 2018;
- D'autoriser la direction générale d'enclencher le processus d'embauche pour une nouvelle ressource;
- De remercier par écrit, madame Beaudoin pour toutes ses années de services.

Adoptée à l'unanimité

**2018-11-265** COOP- OFFRE DE SERVICES PHASE 2

CONSIDÉRANT QUE la phase 1 du projet de la COOP est maintenant terminée;

CONSIDÉRANT QUE des échantillons du sol doivent être prélevés afin de savoir si le sol est contaminé;

CONSIDÉRANT QUE les consultants EXP inc. ont fait parvenir une demande d'acceptation des conditions pour la réalisation de la phase 2 du mandat selon l'offre de services datée du 23 octobre 2018;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Christiane Cloutier et il est résolu d'accepter les conditions de l'offre de services pour la réalisation du mandat cité ci-dessus.

Adoptée à l'unanimité

**2018-11-266** FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL DURANT LA PÉRIODE DES FÊTES 2018-2019

Il est proposé par le conseiller Michel Dénomme et il est résolu de fermer le bureau municipal pour la période des fêtes 2018-2019 et ce du 24 décembre 2018 au 2 janvier 2019 inclusivement.

Adoptée à l'unanimité

**2018-11-267** CHGA- PROPOSITION PUBLICITAIRE CLÉ EN MAIN

CONSIDÉRANT QUE depuis maintenant une dizaine d'années, la Radio CHGA offre aux municipalités l'opportunité d'informer la population de ce qui se passe dans la région via les ondes et que encore une fois cette année la radio nous propose de renouveler notre forfait avec eux;

**DÉTAIL DE LEUR OFFRE :**

Volet 1 :

Chronique touristique été (2019 et 2020) : Nous demandons à la MRC de défrayer une partie du prix pour chacune des municipalités. Cette chronique permet de faire découvrir les services offerts par votre municipalité et aussi de présenter à nos villégiateurs et nos touristes les attraits touristiques de chaque municipalité. Les capsules (60 secondes) de votre localité seront diffusées à 28 reprises durant les étés 2019 et 2020. Une valeur de 735 \$ par année;

Volet 2 :

- 1) Souhais des fêtes (6) : Noël, Jour de l'An, Pâques, St-Jean-Baptiste, Fête du Canada et Fête du Travail. Un souhait de 15 secondes à raison de 5 fois par jour pendant 4 jours avec la voix du maire, s'il le désire, sinon nos animateurs se feront un plaisir de préparer le souhait. Une valeur de 1 770 \$ par année.
- 2) 1 capsule historique de la municipalité (90 secondes) diffusée pendant 21 jours à raison de 2 messages par jour

- durant l'année. Une valeur de 1 463 \$ par année.
- 3) Banque de 25 publicités de 30 secondes avec 3 productions à offrir à un organisme de votre choix. Une valeur de 530 \$ par année.
  - 4) 20 avis publics diffusés 4 fois par jour durant 3 jours plus affichage et diffusion dans le carnet social. Une valeur de plus de 11 040\$ par année.
  - 5) 10 annonces des événements municipaux à raison de 4 fois par jour sur une période de 7 jours plus affichage et diffusion dans le carnet social. Une valeur de plus de 10 220\$ par année.
  - 6) 2 entrevues de 5 minutes sur les événements culturels organisés par la municipalité. Une valeur de 250 \$ par année.

CONSIDÉRANT QUE par cette proposition publicitaire, la radio CHGA nous offre la possibilité de demeurer en communication constante avec les citoyens;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par la conseillère Marilyn Brunet et il est résolu d'accepter la proposition publicitaire « clé en main » de la radio communautaire CHGA pour un montant de 1,550 \$ plus les taxes applicables pour les années 2019 et 2020.

- Un paiement de 1550.00\$ devra être émis en janvier 2019 et en janvier 2020 + l'achat d'une carte de membre commerciale au coût de 35.00\$ par année.

Adoptée à l'unanimité

**2018-11-268** CLUB DES PETITS DÉJEUNERS DE L'ÉCOLE DE MONTCERF-LYTTON- DEMANDE DE COMMANDITE

CONSIDÉRANT QUE madame Wendy Céré, représentante du Club des petits déjeuners de l'école Dominique Savio de Montcerf-Lytton, a acheminé une demande de commandite de 60\$ pour l'achat de sirop d'érable de la compagnie Beaubel;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par le conseiller Serge Lafontaine et il est résolu de commanditer le sirop d'érable pour une somme de 60\$ et il est de plus résolu d'accorder un don de 40\$ au Club des petits déjeuners de l'école de Montcerf-Lytton pour une commandite totale de 100.00\$.

Adoptée à l'unanimité

**2018-11-269** MODIFICATION DE TITRES D'EMPLOI

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal souhaite renommer le titre d'emploi de trois employés municipaux;

CONSIDÉRANT QU'il y a eu une réorganisation des ressources humaines au sein du bureau municipal suite au départ à la retraite de madame Liliane Crytes;

CONSIDÉRANT QUE nous avons besoin d'un contremaître durant toute l'année, autant à la période hivernale comme à la

période estivale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Lafontaine et il est résolu de nommer les employés suivants tel qui suit :

Monsieur Réjean Côté, contremaître (à l'année);  
Madame Cindy Céré, directrice générale et secrétaire-trésorière;  
Madame Véronique Danis, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe.

Adoptée à l'unanimité

**2018-11-270** EMBAUCHE D'UN REMPLAÇANT OCCASIONNEL POUR LA BIBLIOTHÈQUE

CONSIDÉRANT QUE lorsque la bibliothécaire s'absente une personne doit la remplacer afin d'assurer le service à la population;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Marilyn Brunet et il est résolu :

- d'enclencher le processus d'embauche d'un remplaçant occasionnel pour la bibliothèque.
- QUE les candidats pré-sélectionnés devront passer une entrevue d'embauche et ne devront pas avoir d'antécédents judiciaires.

Adoptée à l'unanimité

**2018-11-271** MARGES DE CRÉDIT AUPRÈS DE LA BANQUE NATIONALE DU CANADA

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Montcerf-Lytton, par sa résolution # 2018-02-53, demandait à la banque nationale un délai supplémentaire pour sa marge de crédit #2 et que le délai a été autorisé jusqu'au 31 août 2018;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a pour plus de 550 000\$ de comptes à recevoir provenant de diverses subventions et à recevoir d'ici 2019, le tout provenant de travaux déjà effectués et payés;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal souhaite donc demander un délai supplémentaire allant au 31-08-2019 et ce afin de lui permettre de recevoir l'ensemble des sommes ci-dessus mentionnées;

CONSIDÉRANT QUE nous recherchons à optimiser nos différents comptes bancaires;

CONSIDÉRANT QUE la gestion administrative serait beaucoup plus simple si les marges # 1 et 3 seraient fusionnées ensemble;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Lafontaine et il est résolu de demander à la Banque Nationale du Canada de :

1. Accorder un délai supplémentaire pour la marge de crédit # 2 et ce allant au 31-08-2019;
2. Fusionner les marges de crédit # 1 et 3 ensemble.

Il est de plus résolu d'autoriser la directrice générale, Cindy Céré, d'acheminer une demande à la Banque Nationale du Canada pour la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

**2018-11-272** DEMANDE À LA MRCVG – PRÉSENCE DES MAIRES SUPPLÉANTS À CERTAINES RÉUNIONS

CONSIDÉRANT QUE la MRCVG (MRC de la Vallée-de-la-Gatineau) tient une réunion du conseil des maires de façon mensuelle;

CONSIDÉRANT QUE d'autres réunions sont également organisées durant toute l'année et où tous les maires de la MRCVG sont invités à y participer;

CONSIDÉRANT QUE lors de l'absence du maire ou pendant une vacance à ce poste, le maire suppléant a le droit d'assister seulement à certaines réunions organisées par la MRCVG; plus précisément, le maire suppléant n'est pas autorisé à assister à certaines séances où pourtant tous les maires de la MRCVG y sont invités;

CONSIDÉRANT QUE durant cette période d'absence du maire ou de vacance à ce poste, les dossiers municipaux méritent tout de même une attention particulière;

CONSIDÉRANT QUE les élus municipaux et les contribuables s'attendent à ce que les dossiers avancent en tout temps et ce même en cas d'absence du maire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Dénomme et il est résolu de demander à la MRCVG :

- que les maires suppléants des municipalités de la MRCVG puissent assister À TOUTES LES SÉANCES organisées pour le conseil des maires et où tous les maires sont invités et ce, lorsque le maire de leur municipalité est absent pour une période relativement importante.

Adoptée à l'unanimité

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**2018-11-272** LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé à 20h30, le conseiller Claude Desjardins propose et il est résolu de lever l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

---

Ward O'Connor  
Maire suppléant

---

Cindy Céré  
Directrice générale